



Lotissement « Le Clos du petit Pré »

à VILLIERS ADAM

LOT 3

CERTIFICAT DE SURFACE DE PLANCHER (PCMI 9)

A joindre au dépôt du permis de construire

Art. R. 442-11 du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Eric GOURDON, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

La surface de plancher maximale autorisée sur le terrain, dénommé ci-dessus, est la suivante :

➤ Superficie du terrain : 556 m²

SURFACE DE PLANCHER

300 m²

CERTIFICAT D'ACHEVEMENT (PCMI 10)

Art. R. 431-22-1 a du code de l'urbanisme

Je soussigné Monsieur Eric GOURDON, gérant de la SARL FONCIER AMENAGEMENT atteste que :

Les équipements desservant le terrain, dénommé ci-dessus, sont achevés.

Fait aux Ponts de Cé, le 26 juillet 2021

Le Maître d'Ouvrage

**FONCIER
AMÉNAGEMENT**
SARL au capital de 1600,00€
51A Chemin de la Brosse, 49130 Les Ponts de Cé
02 41 44 91 47 - SIRET 484 691 290 00023